

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINT-HONORÉ

Heure de messe :
Dimanche à 11h

3550, Boulevard
Martel
St-Honoré

Tél. : 418-673-4632
Télééc. : 418-673-6236



Construction
d'une chapelle
en 1897 près du
lac Clair.

En 1907,
reconstruction
de la chapelle,
dans le secteur
St-Honoré.

Construction
d'une église en
1916-1917.

Sur la façade,
deux anges,
œuvre du
sculpteur Louis
Jobin.

INFORMATIONS HISTORIQUES

Les premiers colons du secteur s'installent d'abord, en 1863, dans le territoire actuel de Saint-David-de-Falardeau, en bordure du lac Clair et du lac Charles (aujourd'hui Grenon). Ils ouvrent également les rangs 7 et 8 (actuelle rue de l'Hôtel-de-Ville). La colonisation du territoire demeure lente. En 1882, la situation est presque la même que 20 ans plus tôt, à l'exception que davantage de terres ont été défrichées. L'origine de ce peuplement est principalement redevable à des sociétés de colonisation fondées par des curés de Charlevoix et de Chicoutimi. En 1897, une chapelle est construite près du lac Clair et la nouvelle mission, nommée Saint-Léon-du-lac-Clair, est desservie par le curé de Sainte-Anne.

Heures de
bureau

Mardi au
jeudi :

8h30 à 12h
13h à 16h30

Les colons du lac Clair et du futur territoire de Saint-Honoré viennent assister aux offices. Cette chapelle en bois sert aussi d'école. Ce lieu de culte s'avère cependant trop éloigné. Aussi est-il reconstruit en 1907 au carrefour des rangs 7 et 8, dans le secteur de Saint-Honoré. Le 11 août de la même année, l'évêque de Chicoutimi, Mgr Michel-Thomas Labrecque vient bénir solennellement la chapelle, l'autel et le chemin de croix.

Le curé de Sainte-Anne-de-Chicoutimi (l'abbé J.-Eugène Lemieux) desservit cette paroisse jusqu'en 1910, année de la nomination du premier curé en titre (l'abbé Jean-Baptiste Martel) et de l'ouverture des registres de la paroisse. La paroisse est érigée canoniquement le 4 octobre 1911. La paroisse fut mise sous le patronage de saint Honoré en l'honneur de M. Honoré Petit, ancien député du comté de Chicoutimi. L'ancienne chapelle de 1907 est délaissée avec la construction de la nouvelle église en 1916-1917 selon les plans de l'architecte Alfred Lamontagne. L'église est en pierre et de style roman-gothique. André Fortin, entrepreneur local, est chargé de la construction de l'édifice, qui sera officiellement inauguré le jour de l'Ascension de l'année 1917 et béni le 10 juin 1918 par Mgr Labrecque. En 1916, la paroisse acquiert pour l'église deux anges à la trompette du sculpteur Louis Jobin qui ont été classés comme objets patrimoniaux.

VALEUR PATRIMONIALE DE L'ÉGLISE

La valeur patrimoniale exceptionnelle de l'église de Saint-Honoré repose sur tous les critères. Ce lieu de culte construit en 1916-1917 selon les plans de l'architecte Alfred Lamontagne est représentatif du courant néoclassique fort populaire en architecture religieuse catholique au Québec durant le 19e siècle et les premières décennies du 20e siècle. Il occupe une place centrale dans le village de Saint-Honoré et témoigne de l'importance de la religion catholique au Québec avant la Révolution tranquille. La majorité de ses composantes anciennes ont été préservées dont les deux anges à la trompette du sculpteur Louis Jobin. Enfin, l'église de Saint-Honoré forme avec le presbytère, un ensemble religieux positionné en bordure de la principale rue du village, où se concentrent les commerces et les bâtiments municipaux.

DESCRIPTION DES ANGES

Les anges à la trompette comprennent deux sculptures en ronde-bosse réalisées en 1916 pour orner la façade de l'église de Saint-Honoré. Les œuvres en bois sont recouvertes de feuilles de plomb peintes et mesurent environ trois mètres de hauteur. Les personnages ailés, presque identiques mais inversés par effet de miroir, se tiennent debout sur un socle carré. Ils sont vêtus de tuniques aux larges drapés. Ils soufflent dans



Sculpture (Ministère de la Culture et des Communications, 82.031.8A [22])

leur instrument de musique, tenu par l'un de la main droite et par l'autre de la main gauche.

VALEUR PATRIMONIALE DES ANGES

Les anges à la trompette présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur artistique. L'ensemble est composé de deux statues réalisées par Louis Jobin (1845-1928). Ce dernier compte parmi les statuaires québécois les plus réputés du tournant du XXe siècle. Bien qu'il ait créé plusieurs œuvres profanes au début de sa carrière, il est surtout connu pour sa production religieuse. Il se spécialise, à partir de 1881, dans la confection de statues extérieures en bois recouvertes de métal. Il réalise ainsi plusieurs personnages religieux, dont de nombreux anges, pour orner des façades d'églises. Le sujet de l'ange à la trompette, exploité à l'église de Saint-Honoré, a été maintes fois repris par Jobin. La plupart de ces figures, appelées aussi « anges de la Résurrection », sont toutefois destinées à des cimetières et sont donc plus rarement employées dans l'ornementation extérieure des édifices religieux.

Malgré la popularité des thèmes angéliques dans l'œuvre du sculpteur, les deux statues de l'église de Saint-Honoré sont **les seules figures ailées qu'il ait réalisées pour une église de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean**. Ces œuvres se distinguent notamment par leurs dimensions imposantes, chaque personnage aux ailes déployées mesurant au total environ trois mètres. Le sculpteur a choisi d'exécuter, pour cet ensemble, deux figures presque identiques, mais inversées par effet de miroir pour créer une composition harmonieuse. L'un des personnages tient ainsi sa trompette de la main droite tandis que l'autre tient son instrument de la main gauche. Puisque ces œuvres étaient destinées à être placées en hauteur, la physionomie et les drapés présentent un rendu assez sommaire. Les anges à la trompette constituent un témoin important de la statuaire religieuse du début du XXe siècle et un exemple représentatif de la production de Jobin.

ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

Les éléments caractéristiques des anges à la trompette liés à leur valeur artistique comprennent, notamment :

- les deux statues;
- leur volume, dont la hauteur d'environ trois mètres;
- les matériaux, dont le bois sculpté recouvert de feuilles de plomb peintes;
- la position des personnages placés debout sur un socle carré, les ailes déployées, l'un avec la tête tournée vers la droite et l'autre vers la gauche;
- la représentation réaliste de la physionomie et des drapés des tuniques;
- les trompettes sonnées par les personnages, l'un la tenant de la main droite et l'autre de la main gauche.

INFORMATIONS HISTORIQUES

Les anges à la trompette sont reconnus en 1978. Les deux statues sont ensuite restaurées. Les corps sont décapés et repeints tandis que les ailes, très vulnérables face aux intempéries, sont remplacées par des moulages en fibre de verre. Ces anges à la trompette sont devenus classés à l'entrée en vigueur de la Loi sur le patrimoine culturel en 2012. Cette église est la seule de la MRC du Fjord-du-Saguenay à détenir le statut juridique d'œuvre d'art reconnu depuis 1967 grâce à ces anges.

En octobre 1942, des orgues sont installées. C'est grâce à l'initiative d'un comité de jeunes que l'argent nécessaire a été recueilli. L'instrument est unique car tous les jeux et montage ont été fait spécifiquement pour la grandeur et la possibilité acoustique de l'église.

En 1991, la paroisse forme une unité pastorale avec celle de St-David de Falardeau. Depuis le 1er octobre 2014, elle est regroupée à l'Unité pastorale Valin.

(Sources : Source : Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, 2010; MRC du Fjord-du-Saguenay, 2014; 1911-1986, PAROISSE DE ST-HONORÉ de Chicoutimi; Archives du Diocèse de Chicoutimi)